

Patinoire fermée: non à une saison blanche

La Garde Trois semaines après la fermeture de la patinoire, les clubs utilisateurs saisissent le préfet du Var afin d'appuyer une solution provisoire pour sauver la saison. Le syndicat intercommunal livre les premiers devis

Trois semaines après la fermeture de la patinoire de La Garde, à la suite d'un diagnostic de la charpente en bois par un cabinet spécialisé (nos éditions des 13 et 21 juillet), le devenir de cet équipement unique dans le Var précède au plus haut point. Tant le syndicat intercommunal pour le maintien de la pratique des sports de glace, que les clubs utilisateurs, soucieux de sauver la saison qu'ils annoncent et les salariés.

Poids économique

Poids économique et humain de cet équipement de 4000 m², dont 1800 m² de piste, n'est plus à démontrer. Plus de 100 scolaires y sont accueillis chaque semaine. Les clubs de hockey (1) et de patinage artistique (2) comptent, à eux deux, plus de 100 adhérents. Près de 130 000 euros sont versés par an sont versés par les clubs utilisateurs à l'exploitant, la société SGL, délégataire de service public. Et sans compter l'activité du club de curling, les séances ouvertes au public, la présence de l'association Glisse et plaisir école de musique...

Enfin, les utilisateurs ne se bercent d'illusions: la reouverture de l'équipement à la glace n'est pas de sitôt d'actualité.

Suite de l'interruption de l'activité le 29 juillet, un arrêté municipal de péril imminent a été pris le 29 juillet. De son côté, le syndicat intercommunal pour le maintien de la pratique des sports de glace a sollicité les audits et les devis « pour évaluer les clubs une saison blanche » (lire ci-dessous).

Le choix du destin

« Il s'agit de donner les éléments de réflexion, aux quatre maires des communes adhérentes au syndicat (Toulon, La Seyne-sur-Mer, Le Pradet et Le Revest) sur la par-

tie des travaux à réaliser et les solutions à envisager », explique Jean-Eric Lodevic, président du syndicat intercommunal. Quel sera le destin de cet équipement ? Sera-t-il décidé de le remettre en état ou de faire table rase du passé en construisant une nouvelle patinoire ? La réponse sera dans le choix politique. Les clubs et associations sportives, soutenus par des milliers de pétitionnaires, avancent confiants: « Nous n'avons aucune raison de douter de l'engagement de la collectivité dans la résolution de ce problème, malgré le coût important de la remise en état », écrivent-ils au préfet du Var dans une lettre commune adressée le 23 juillet. L'urgence est de « disposer au plus tôt d'une solution provisoire sur la saison sportive 2016-2017 », s'inquiètent-ils.

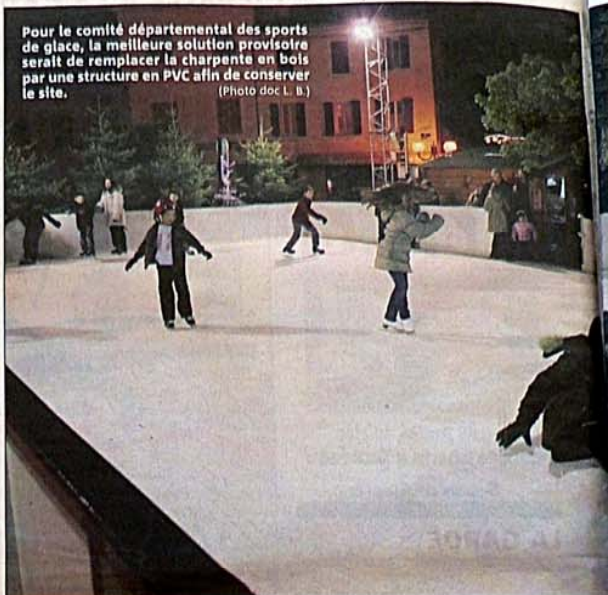
Le temps est compté

« Si les associations ne disposent pas d'une surface d'entraînement rapidement, alors un grand nombre d'adhérents se reporteront sur d'autres activités et nos éléments les plus performants ne pourront plus suivre les entraînements nécessaires à leur progression (plus de dix heures par semaine pour les patineuses) », écrivent-ils. « Si aucune surface de glace n'est disponible durant plusieurs mois, les associations seront désertées, avec un risque certain de disparition », mettent-ils en garde. « Une disparition qui remettrait en cause la question de l'intérêt d'une patinoire, faisant de l'agglomération toulonnaise la seule de cette importance à ne pas disposer d'un équipement dédié aux activités de glace ». Un scénario qui aucun ne souhaite envisager.

1. Le HCAT Les Boucaniers et le NHL Gardien.

Dossier :

Catherine Pontone
cpontone@nicematin.fr



Pour le comité départemental des sports de glace, la meilleure solution provisoire serait de remplacer la charpente en bois par une structure en PVC afin de conserver le site. (Photo doc. L. B.)



Travaux prioritaires : le juste prix

Il s'y était engagé au lendemain de la décision de la fermeture du site pour « danger grave et imminent ». Jean-Eric Lodevic, président du syndicat intercommunal pour la pratique des sports de glace, a réuni les éléments chiffrés pour permettre aux élus décisionnaires de mener à bien leur réflexion. Coup de projecteur.

1,75 M€ de travaux

La remise en état de la patinoire impose de réaliser des travaux prioritaires. Coût total : 1,75 M€. Comment se décompose cette enveloppe, dont le coût du bureau d'études et de contrôle s'élevait à 150 000 € ?

« La dépose et le changement de la charpente traditionnelle en bois, avec la couverture bas en acier et acoustique, à élévation, à eux seuls, à 1,21 M€.

« De la pose de cette nouvelle charpente découlera un certain nombre de travaux. Il faudra refaire



Selon l'expert, les déformations de certaines ossatures « sont anormales et affectent la stabilité et la solidité de l'ouvrage dans son ensemble ».

(Photo Valérie Le Parc)

l'éclairage de la piste pour 100 000 € et des travaux d'amélioration de la déshumidification pour 85 000 €... « Si l'appareil qu'on a aujourd'hui est aux normes et correspond aux volumes de la patinoire, on le double par souci de sécurité. Il s'agit d'éviter d'avoir du bois qui pourrisse encore », prévient Jean-Eric Lodevic.

« Dans ce cas, il faudra injecter 75 000 € pour réaliser quelques travaux de réparation des éléments de la structure en béton, et intervenir sur la galerie technique ».

« Dans ce cas, il faudra injecter 75 000 € pour réaliser quelques travaux de réparation des éléments de la structure en béton, et intervenir sur la galerie technique ».

sur la partie structurelle du bâtiment devrait réchauffer un peu les cœurs. « Il a été conclu qu'il n'y avait pas de désordre dans la structure béton de la patinoire », confirme le président du syndicat intercommunal. Il faudra toutefois injecter 75 000 € pour réaliser quelques travaux de réparation des éléments de la structure en béton, et intervenir sur la galerie technique ».

« Dans ce cas, il faudra injecter 75 000 € pour réaliser quelques travaux de réparation des éléments de la structure en béton, et intervenir sur la galerie technique ».

« Dans ce cas, il faudra injecter 75 000 € pour réaliser quelques travaux de réparation des éléments de la structure en béton, et intervenir sur la galerie technique ».

Le groupe froid (arrêté de commande véto et la remise du gaz) pour 132 000 €.

Le petit « plus »

La facture présentée aux élus pourrait être plus élevée s'ils choisissent de faire réaliser des travaux complémentaires. Le remplacement des éléments vétustes et la mise aux normes avec l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sont chiffrés à 300 000 €. Si on englobe des travaux d'embellissement (ravalement de façade et de revêtements sol et de la zone des vestiaires), il faudrait compter 275 000 € supplémentaires.

Au final, la remise en état peut osciller entre 1,75 M€ et 2,32 M€. Avec les travaux et les études, il faut compter un minimum d'arrêt de l'activité. Inquiets des délais administratifs, les clubs « souhaiteraient qu'ils soient minimisés ».

« Il faudra remettre en service le groupe froid (arrêté de commande véto et la remise du gaz) pour 132 000 €.

À ciel ouvert

Le syndicat intercommunal, s'est rapproché de la fédération française des sports de glace, a en main deux propositions: des pistes de glace mobiles à ciel ouvert (non couvertes). Le président a demandé « une aide exceptionnelle à la fédération pour financer tout ou partie de la solution provisoire ».

■ Première solution

La dimension ? 20 mètres de large sur 40 mètres de long. Son utilisation ? « pourrait servir uniquement pour l'initiation des scolaires du hockey, l'entraînement de jeunes de moins de 10 ans et l'entraînement des patineurs Silver Skates », commente Jean-Eric Lodevic. Le coût TTC estimé ? 250 000 euros pour huit mois de location. Cela n'inclut pas les vestiaires, le gardien de but, etc. « Cela ne répond qu'à une partie des clubs », reconnaît Jean-Eric Lodevic.

■ Deuxième solution

La dimension ? 30 mètres de large sur 60 mètres de long. Son utilisation ? répond à la pratique de toutes les activités, et surtout « permettrait la pratique du hockey pour les seniors ». Le coût estimé ? 450 000 € TTC pour huit mois de location.

■ Le choix de l'implantation

Des sites, sur la commune de La Garde, sont susceptibles d'être disponibles. En revanche, le parking de la patinoire ne pourra être utilisé « au vu de l'empêchement de la sécurité » prévient Jean-Eric Lodevic.

L'enjeu de l'intercommunalité

L'agglomération toulonnaise sera-t-elle aux commandes de la patinoire de La Garde à compter du 1^{er} janvier 2017, dans le cadre du transfert de gestion du syndicat intercommunal ? Les collectivités adhérentes appelées à transmettre leur avis à la préfecture du Var ont opposé leur veto, mettant notamment en avant le coût d'un tel transfert. Pour les clubs utilisateurs, il est urgent de savoir qui, de l'agglomération ou

du syndicat, sera le maître d'ouvrage de la gestion et du fonctionnement de la structure d'ici la fin de l'année ? « Il ne nous appartient pas de nous positionner sur ce choix mais, considérant l'importance de l'opération à engager, il est fondamental que ce point soit rapidement tranché afin que le futur « propriétaire » s'investisse totalement dans le dossier », écrivent-ils au préfet. Les clubs ont également sollicité une entrevue.

Une couverture en toile PVC ? « La meilleure solution », selon le comité des sports de glace

En attendant que les collectivités prennent leur décision sur le devenir de la patinoire, tous les regards se tournent vers les solutions provisoires d'équipement de glace pour permettre aux clubs de poursuivre la pratique de leurs activités et éviter une « saison blanche ». Outre, les propositions de pistes mobiles (lire ci-contre), une

solution est aussi à l'étude. Elle porte sur le remplacement de la charpente traditionnelle en bois par une toile en PVC.

« Est-ce que cela serait efficace, quels travaux seraient à réaliser, et à quel coût ? », le président du syndicat intercommunal entend obtenir les réponses à ces questions auprès d'une société spécialisée dans ce

domaine, un rendez-vous étant déjà fixé le 23 août. Sans attendre les résultats, il s'agit pour Jacques Bruno, président du comité départemental des sports de glace, « de la meilleure solution à envisager ». « Cela présente plusieurs avantages: on peut réexploiter la patinoire en l'état ; on peut faire venir du public, et recevoir tous les clubs », détaille-t-il. « Le fait de

Un skate labellisé : « On a une histoire, un passé »



Un groupe de compétiteurs a obtenu, la saison passée, de très bons résultats et certaines jeunes élèves ont déjà été repérées pour participer à des compétitions internationales. (Photo doc. Var-matin)

Trente et un ans après avoir vu le jour, le club de patinage artistique Silver Skates refuse de sortir du tour de piste. Confronté comme leurs confrères à la fermeture de la patinoire, le club, encadrant les cent soixante élèves qui évoluent du lundi au samedi dans les différents niveaux (1), entend bien « sauver la saison 2016-2017 ». Car il en va du devenir des jeunes patineurs, dont une vingtaine de compétiteurs, originaires du Var et des Bouches-du-Rhône. Les résultats obtenus sont très prometteurs. « Les quatre jeunes élèves participants aux championnats de France ont fini, cette année dans les vingt premiers », souligne, non sans fierté, le président Jean-François Louis. Aidés des bénévoles brevetés fédéraux, les profes-

seurs diplômés d'État - Tatiana Krivochtchekova et son époux, Sergeï - mesurent le travail accompli par les patineurs, du haut de leurs dix années d'expérience. L'obtention, en décembre 2015, de trois étoiles sur quatre par la Fédération française des sports de glace est la « reconnaissance » d'un travail d'une équipe (2) sur les traces des fondateurs du club de danse sur glace, en décembre 1985.

« Sans solution, la saison est foutue »

Pour ce club formateur, compétiteur et de loisirs, il est urgent de trouver une issue. « S'il n'y a pas de solution fin octobre, la saison est foutue », s'inquiète le président. Le premier tour de France débutant à l'au-

tomne, « il faudrait qu'on puisse reprendre l'entraînement au plus tard en octobre ». Peuvent-ils s'entraîner à la patinoire de Marseille ? « Le club ne peut pas louer la glace car c'est trop coûteux (69 200 € le coût assumé à l'année pour La Garde, Ndlr). Puis, il nous faut des créneaux horaires », explique-t-il. « Il faut que nous disposions d'un outil pour travailler sur place ou alors cela va devenir très complexe ». S'il faut sacrifier, un temps, la piste olympique, l'essentiel est de pouvoir s'entraîner.

1. Initiation première et deuxième année, compétitions régionales et nationales 1, 2 et 3 ; groupe loisirs avancé et découverte avec le sport pour tous.
2. Elisabeth Torres, secrétaire ; Martine Rusica, trésorière ; Patrick Calcucci, membre du bureau et le regretté, André Anjo.

